

Les écrits professionnels : quelles responsabilités ? – Module 2

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

professionnels du secteur
sanitaire, social et médico-
social

Durée

2 jours

Organisme de formation

➔ INFIPP

Date limite d'inscription

29/06/2018

Lieux & dates

➔ Groupe 1

**Tennis Club Dyonisien -
Sainte-Clotilde**

Les 24 & 25 oct. 2018

➔ Groupe 2

Tamarun - La Saline

Du 2 au 5 nov. 2018

Contexte

Dans le secteur social, médico-social et sanitaire, l'importance accordée à la place des écrits est aujourd'hui largement mise en évidence. Les exigences légales et réglementaires incitent à leur développement et à plus grande maîtrise des contenus et des obligations. Car les écrits engagent à la fois la responsabilité des professionnels et celle de leurs institutions.

Objectifs

- ➔ Connaître le contexte législatif et réglementaire dans lequel s'inscrivent les documents rédigés
- ➔ Connaître la réglementation des différents écrits (MDPH, Juge, rapport, synthèse ...)
- ➔ Connaître les responsabilités afférentes aux écrits professionnels
- ➔ Savoir structurer ses écrits en fonction des objectifs recherchés et des exigences réglementaires
- ➔ Distinguer ce qui relève du secret professionnel
- ➔ Le positionnement éthique face aux écrits
- ➔ Les modalités de transmission interne et externe (rédaction, communication,
- ➔ Acquérir les méthodes et outils des écrits traçabilité et archivage)
- ➔ La formalisation des objectifs, l'évaluation et la traçabilité des actions (qualité, sécurité et suivi de l'autonomie)
- ➔ La saisie des données dans le dossier du patient ou du résident, transférabilité et ergonomie, informatisation

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé